

## Commission Sécurité Routière

Compte rendu de la réunion du samedi 06 novembre 2021

---

### La composition de la commission :

Parmi les 10 membres présents : Monsieur Le Maire, 3 conseillers, 6 habitants.

❖ Début de la réunion : 9h30.

### Constat :

Malgré les aménagements réalisés, la vitesse sur la départementale D193 traversant Chaussoy-Epagny est toujours excessive.

### Objectif global :

Réfléchir à un projet d'aménagement routier pour faire ralentir les automobilistes dans la traversée de Chaussoy-Epagny, en y incluant une meilleure sécurité des piétons sur les zones les plus délicates.

### 3 phases d'objectif :

- Identifier les points dangereux
- Apporter des solutions intégrant la cohabitation des piétons, voitures, engins agricoles
- Travailler en partenariat avec le Conseil Départemental

### Présentation d'un diaporama :

Support permettant de rendre compte des aménagements des communes environnantes : chicanes, écluses... Ces termes sont complexes et n'ont pas toujours la même signification selon les lieux géographiques.

### Sur place, Identification des points dangereux sur les communes :

#### → Sur Chaussoy :

- Rue d'Ailly
- Carrefour près de la mare
- Intersection rue de l'Eglise/rue Neuve
- Intersection rue de l'Eglise/rue d'Enfer
- Rue de l'Eglise

#### → Sur Epagny :

- Rue de la Faloise
- Intersection Rue Blanchard/rue de la Carrière
- Intersections sur la rue de la Faloise

Le temps manquant, l'identification sera poursuivi lors de la réunion du samedi 13/11/2021

### Aménagements existants :

- 1 coussin Berlinois à l'entrée de Chaussoy, rue d'Ailly
- 2 radars pédagogiques sur Chaussoy (niveau salle des fêtes, entrée Chaussoy, rue de l'église)
- 1 coussin Berlinois à l'entrée d'Epagny, rue de la Faloise
- Haie d'entrée de village sur Chaussoy, rue d'Ailly
- Haie d'entrée de village sur Epagny, rue de la Faloise

## Propositions de solutions d'aménagements de Chaussoy :

### 1- Rue d'Ally et la rue de l'église : **Chicane avec alternance de stationnement**

*Intérêt* : la « chicane/écluse » consiste à décaler l'axe de la chaussée avec un déport latéral, ne laissant passer qu'un véhicule à la fois.

*Les voitures stationnées seraient protégées par un îlot* (bordures trottoirs et balisettes). Ce serait des chicanes courtes avec selon, la place disponible, avec 1, 2, 3 ou 4 cases de stationnement.

*Avantage* : cette solution résout en même temps le besoin de stationnement, la libération des trottoirs pour les piétons et la modération de la vitesse.

### 2- Laisser pousser les haies existantes en entrée de village à Chaussoy et à Epagny :

*Intérêt* : effet « mur végétal » dans l'optique d'écrêter la vitesse.

### 3- Réflexion au niveau de l'intersection carrefour près de la mare, avec passage d'enfants accompagnés pour le trajet de l'école.

Panneaux stop : à retenir ou pas ? Où ? Combien ?

Passage piétons : où ? De quelle manière, en tenant compte de la réglementation en vigueur ?

### 4- Aménagement de la zone d'intersection : rue d'Enfer, rue de l'Eglise, monument aux morts et calvaire.

Ecluse pour passage alterné voiture et aménagement d'une zone piétonne donnant un accès sécurisé au stade.

*Questionnement* : où placer ce passage piéton ? Comment le matérialiser ?

Matérialiser un autre passage piéton traversant la rue de l'Eglise ?

Où le placer en tenant compte des sorties de habitations, côté impair ?

❖ Fin de l'analyse sur terrain à Chaussoy : 12h25

## Pour la commune d'Epagny :

Le même travail d'analyse sur le terrain avec proposition d'aménagement est prévu lors d'une autre réunion. Il a été programmé d'un commun accord, **le samedi 13/11/2021 à 9h**. RDV sur la place près de l'arrêt de bus à Epagny.

## Programmation d'une réunion de synthèse :

*Date retenue* : **lundi 22 novembre 2021 à 20h, à la Mairie de Chaussoy.**

Des plans des rues concernées par le projet, avec les sorties matérialisés de propriété seront réalisés, avec le positionnement de quelques aménagements.

### Objectifs :

- échanger, discuter, réajuster les propositions à partir des plans réalisés
- demander une réunion avec le Service Département en ayant une base de réflexion sur plan et échanger sur nos questionnements d'aspect réglementaire et technique relevant de leurs compétences.
- Chiffrer le projet, sachant qu'il évoluera en fonction des éléments apportés par le Service Département.

Fait le 07 novembre 2021, compte rendu réalisé par Jean Bulot, habitant, membre de la Commission